

LE TRAVAIL.

ORGANE DE LA RÉNOVATION SOCIALE.



Mais sur la terre ne vivant de rien, et en son plus ne s'y produisant de rien, il suit de là que le travail est la condition primordiale et constante de l'existence de chacun, et nul n'a pu s'en soustraire sans commettre une injustice, et sans surcharger de sa part la part d'autrui.

• LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. Sainte devise de nos pères!
On peut l'effacer et on peut s'en railler, elle ne sera jamais ni véritablement effacée, ni entamée par les outrages; car elle est vraie, elle est sainte; elle est l'idéal à suivre, elle est l'avenir révélé; elle règne déjà en principe, elle régnera un jour en fait; elle est ineffaçable et immortelle. »

Nous sommes arrivés à notre troisième numéro. L'accueil bienveillant que notre feuille a reçu dans toutes les localités où elle a été présentée, est une garantie assurée de son existence, en même temps qu'il est la preuve que nous n'avons point failli à notre tâche. Le peuple a bien compris qu'en nous prêtant son appui, il servait sa propre cause. Nous lui en témoignons toute notre reconnaissance. Nous rappellerons aujourd'hui ce que nous avons dit à notre début : LE TRAVAIL n'est point une œuvre de spéculation; ceux qui s'en sont chargé l'ont fait par pur dévouement à la cause de leurs frères et à celle d'un principe qui doit donner au monde LA PAIX ET LE BONHEUR. S'il résultait de cette publication quelque bénéfice, ce que nous avons lieu d'espérer, il serait intégralement employé à la création de choses utiles ou à diminuer le prix de l'abonnement.

On ne doit pas perdre de vue que ce journal a été fondé pour devenir la TRIBUNE DU PEUPLE; c'est pour lui une tentative d'émancipation intellectuelle. Il importe que ceci soit bien compris, et que les travailleurs n'oublient pas que leur avenir dépend avant tout de la peine qu'ils prendront à le préparer. MORALITÉ, TRAVAIL, voilà les bases sur lesquelles doit se reposer la société future.

Ainsi donc, que chacun apporte sa pierre à l'édifice; nos colonnes sont ouvertes à tous ceux qui souffrent, à tous ceux qui rêvent le bonheur de leurs frères.

Nous n'avons pas besoin de répéter que les idées exclusives que l'on nous attribuit sous le rapport de notre rédaction sont le fait d'une erreur. Nous nous sommes suffisamment expliqués à cet égard dans notre deuxième n°. Bien qu'ouvriers travailleurs, avant tout, nous accueillerons toujours avec empressement la collaboration bienveillante qui nous serait offerte par des amis de l'humanité à quelque rang qu'ils appartiennent.

Cette œuvre n'est point le fait d'une association particulière, d'une catégorie, d'une spécialité. Elle est comme nos principes, elle appartient à tous, et tous ont intérêt à lui venir en aide.

Nos bureaux seront, à l'avenir, ouverts tous les jours sur semaine à la veillée, et les jours fériés la journée entière; ceux qui auraient quelques communications à nous faire, pourront s'y rendre aux heures indiquées. (Voir l'adresse aux annonces.)

Une boîte est placée à la porte d'allée pour recevoir les avis, lettres et réclamations écrites que l'on aurait à nous adresser.

Le petit retard que nous avons apporté à la publication de ce dernier numéro nous a amenés à l'époque que nous avions fixée pour notre période (du 10 au 15). Dorénavant il paraîtra invariablement chaque mois à cette date.

Nous rappellerons à ceux de nos abonnés qui avaient souscrit pour un trimestre que leur abonnement expire avec le présent numéro.

Ceux qui ne voudront pas souffrir d'interruption voudront bien renouveler leur abonnement soit entre les mains du porteur, à la présente distribution, soit dans les divers bureaux indiqués. Ils sont priés de ne pas oublier de retirer un reçu de la somme qu'ils auront versée. — Des numéros séparés seront vendus au bureau central, et chez les libraires indiqués aux publications.

DE LA SOCIÉTÉ.

Qu'est-ce que la société? Est-ce ce que nous voyons dans la plupart des pays civilisés? une agglomération d'individus sans liens, sans intérêt commun, mais au contraire divisés, hostiles, se livrant de perpétuels et douloureux combats dans le but de faire prévaloir leurs intérêts privés; où toute chose est livrée à un hasard aveugle qui distribue les richesses matérielles à ceux qui presque toujours n'ont rien fait pour les mériter, et qui laisse le plus grand nombre dans l'oubli, dans l'abandon sans que ces derniers sachent à quoi attribuer cette défaveur qui les met dans une dépendance oppressive et va presque jusqu'à nier leur condition d'êtres libres et intelligents; où enfin, comme résultat inévitable de tous ces outrages aux lois de l'équité, nous voyons la ruse, l'intrigue, la perfidie, tous les vices, toutes les turpitudes, pulluler et se croiser en tous sens? Est-ce là la société, la société dans son état normal, la société telle que la conçoit une pure et consciencieuse raison? Nous n'hésitons pas à le dire, NON, mille fois NON.

Les questions personnelles absorbent presque toutes les facultés des individus; la société actuelle n'apparaît point au premier abord, pour le plus grand nombre du moins, telle que nous l'avons peinte ici à grands traits. Néanmoins le raisonnement l'emportant chaque jour sur la routine, chaque jour aussi ce que nous avançons devient de moins en moins contesté, et pour beaucoup c'est déjà une vérité de fait. Que ceux qui n'en sont pas encore convaincus veuillent bien nous suivre dans l'examen rapide auquel nous allons nous livrer, pour démontrer notre assertion.

Nous avons appelé la société une agglomération d'individus, sans liens, sans intérêt commun: en effet, le hasard a réuni et mis en contact, sur tel point d'un territoire, une certaine quantité d'individus; ils travaillent, ils fonctionnent les uns à côté des autres, mais ils ne sont pas associés, ils ne sont pas unis; cela est de la dernière évidence. Il est manifeste qu'entre le bourgeois et le prolétaire il n'y a aucun intérêt commun; lorsque le premier occupe l'autre, il cherche à obtenir son travail au plus bas prix possible, son bénéfice devant s'accroître de toute la réduction de salaire qu'il lui fait subir. Il est non moins manifeste que les prolétaires sont divisés entr'eux; car sans la concurrence réciproque que ces derniers se font, il serait impossible d'ob-

tenir une diminution dans le loyer du travail, attendu qu'ils sont indispensables à la production. Cette concurrence qui prend sa source dans l'impérieuse nécessité de la satisfaction des principaux besoins de la vie, conduit le travailleur à accepter la loi qu'il plaît à l'égoïsme de lui dicter et à sacrifier la plus grande partie de son salaire dans l'espoir de conserver celle qui doit le préserver momentanément de la faim.

Mais comment nier la division profonde qui sépare les intérêts des membres d'une même société, lorsque vous entendez tous les jours préconiser la doctrine impie du *chacun pour soi, chacun chez soi*, ce qui veut dire ceci: Que m'importe que mon voisin, mon semblable meurt de faim ou succombe sous le poids d'un malheur quelconque, pourvu que je ne manque de rien, que je sois heureux, MOI. Il n'est pas moins notoire que le privilège de participer au travail législatif est réservé à un très-petit nombre, et que les masses sur qui principalement pèsent les charges imposées par la loi, sont exclues de toutes participations à ce travail, soit directement soit indirectement. Pourquoi donc cette obstination à refuser de consentir à l'intervention du prolétaire dans les affaires publiques, lui qui y est tant intéressé? pourquoi ce monopole exercé par les uns au détriment des autres? Pourquoi? eh mon Dieu, c'est encore ici cet esprit de lutte qui domine: c'est la division, toujours la division que l'on creuse, et l'antagonisme en surgit.

Nous avons dit que cette division des intérêts et tous ces outrages aux lois de l'équité, avaient donné naissance à une multitude de vices et de crimes; examinons, en effet, ce qui a lieu dans nos relations sociales.

Voici un commerçant, un industriel, qui désire un rapide écoulement de ses produits; or, n'est-il pas vrai que pour atteindre ce but il a recours à toutes les ruses imaginables, qu'il emploie les raisonnements les plus captieux? Que lui coûte dans cette circonstance le mensonge et l'exagération? Ses produits sont les plus beaux, les mieux goûtés! Il dénie sans aucun ménagement ceux de ses confrères, lors même qu'il est convaincu qu'ils sont supérieurs aux siens. Et pour ses prix de vente, retournez près lui vous plaindre qu'il vous a trompé en vous vendant une marchandise au dessus de son prix réel, vous verrez comme il tâchera de vous dépersuader; et, en dernière analyse, si vous avez des preuves matérielles à lui opposer: N'êtes-vous pas libre, vous dira-t-il, de débattre votre prix? vous a-t-il vendu la marchandise dans un sac? Ne savez-vous pas que le fait du commerce est d'acheter le plus bas possible et de vendre le plus cher? Que lui importe que vous n'avez pas une connaissance assez profonde des opérations que vous faites: c'est tant pis pour vous, tâchez de connaître votre affaire, cela ne le regarde pas: il voudrait tous les jours trouver des acheteurs qui payassent sa marchandise le double de sa valeur, comme il voudrait trouver des vendeurs qui lui cédassent la leur à moitié. Enfin, ne voyons-nous pas chaque jour des hommes qui, dans leurs stipulations, leurs contrats, recherchent, adoptent un sens louche, équivoque, afin d'en tirer parti dans leur propre intérêt! Voilà pourtant ce qui a lieu dans toutes les branches de commerce, d'industrie, sans parler de ce fléau qui met tant de familles sur la paille (LA BANQUEROUTE), qui est employé tant de fois comme moyen d'arriver à la fortune, ou de réparer des pertes que le manque d'ordre, la prodigalité, la débauche a causées. Il est malheureusement trop vrai que dans nos rapports journaliers, nous sommes tour-à-tour trompeurs ou trompés. Et loin de rougir de semblables actions, nous nous moquons de la dupe que nous avons faite, nous tirons vanité de nos méfaits; nous les décorons de ces noms

adresse, habileté, finesse: le plus expert en ces sortes d'expédients, est réputé un négociant consommé.

Quels crimes n'enfantent pas les déplorables hostilités de nos intérêts! De la lutte acharnée qu'ils se livrent, résulte nécessairement le triomphe des uns et la ruine des autres. De quelle haine ne sont pas animés contre la société ceux que cette lutte a réduits à l'indigence? Mais tous ne se résignent pas stoïquement aux longues épreuves de la misère. Or, en voici un dont les passions impétueuses et l'ardente haine veulent à tout prix satisfaction; celui-là déclare la guerre à la société, une guerre terrible, une guerre implacable; il appellera à son aide la violence, le vol, l'assassinat! Mais la perte de la considération, mais le déshonneur, direz-vous. La considération! mais ne sait-il pas qu'il l'a perdue le jour où sa ruine a été consommée? Est-ce que la société a de la considération pour l'homme ruiné? Et d'ailleurs, il n'en veut plus de votre considération: il connaît la société, il sait combien de délits échappent au châtement; il n'est pas dupe de ces dehors hypocrites de justice et de vertu. Nous vous disons, nous, que cet homme respire la vengeance et le crime: apprêtez donc le bague ou l'échafaud.

Combien d'autres malheurs naissent encore de l'organisation vicieuse de la société actuelle! L'excessive richesse en présence de l'excessive pauvreté, est déjà un fait odieux par lui-même; mais les conséquences qu'il entraîne sont plus odieuses encore. Voici une famille où régnaient la paix, la concorde et l'amour lorsque le travail y suffisait aux besoins. Le travail a cessé, les privations se sont fait sentir, et les rapports des époux en sont altérés; ils se font de mutuels reproches et s'attribuent réciproquement leurs malheurs.

Voilà l'harmonie rompue au sein de cette famille. Voilà la froideur, la désaffection qui remplacent l'amour. Dans une telle situation, que le vice opulent vienne flâner cette demeure, il fera des offres honteuses à l'épouse, à la jeune fille; il proposera d'échanger les haillons de la vertu contre le luxe et les jouissances de la courtisane. Et si la femme à laquelle ce langage éhonté s'adresse n'a pas une âme courageuse, où la vertu ait jeté de profondes racines, après une résistance dictée par une instinctive pudeur, elle succombera, et de saints engagements seront violés; ou, ce sera la jeune fille qui livrera à la profanation sa couronne virginale et pure.

Attendez, ce n'est pas tout encore. Vous avez exalté l'égoïsme; vous n'avez réservé vos hommages que pour l'opulence: eh bien! au prix de tout, on voudra acquérir cet or que vous défiez. Vous avez semé les idées corruptrices; vous récolterez l'infamie. Général, on vendra son pays à l'ennemi; ministre, on livrera à l'étranger les secrets de l'Etat, sa richesse et sa dignité; député, on vendra sa conscience; juge ou juré, on vendra son verdict; écrivain, journaliste, on mettra sa plume à l'encan; négociant, manufacturier, on spéculera sur les sueurs des malheureux; prolétaire, on voudra à tout prix s'arracher aux douleurs de sa condition, quand bien même il faudrait marcher sur le corps de ceux qui vous entourent; car l'égoïsme est dans tous les rangs: et si méritant que soit le peuple par sa vie de labeurs, si grande, si sainte que soit sa cause, lui aussi participe à l'égoïsme; et s'il y participe dans une proportion moindre que les classes privilégiées, il le doit à son malheur même, qui a entrete nu dans son âme les sentiments compatissants et généreux: la fraternité et le dévouement.

Maintenant, que l'on nous dise, la main sur la conscience, si cette affreuse et désolante peinture des traits les plus caractéristiques de la société, n'est pas rigoureusement

vraie? si ce n'est pas réellement la société actuelle? N'est-ce pas qu'elle est belle? que l'on doit en être bien fier? N'est-ce pas qu'elle mérite bien d'être défendue? n'est-ce pas qu'il est bien audacieux, bien criminel celui qui vient proposer de la modifier, de la réformer, et qu'on ne saurait lui appliquer un châtement trop rigoureux!

Oh! ce n'est point ainsi que nous comprenons la société, nous. Notre ame, notre intelligence, notre amour pour nos frères, se refuse à voir, dans l'organisation actuelle des peuples, la société à son état normal, la société telle que l'avenir la recèle en son sein; car la société ne peut être instituée que pour le plus grand bonheur des individus qui la composent, et jusqu'à présent on n'a réalisé pour la presque totalité, que le malheur. Et quand vous appelez société cet amalgame d'individus rivaux les uns des autres, nous disons nous, que c'est une amère dérision. Est-ce qu'il y a société là où il n'y a pas solidarité d'intérêts, bénéfices communs? Quel bénéfice, par exemple, retire le prolétaire de la société? Quelle jouissance lui procure-t-elle à lui qui ne connaît la vie que par les privations? Quel bien lui garantit-elle, à lui qui ne possède rien?

Mais voyez donc plutôt si le pauvre n'aurait pas tout à gagner de changer son sort contre celui de l'homme à l'état primitif. Dans cette condition, la pêche, la chasse, la conduite de troupeaux suffiraient largement à ses besoins; il ne connaîtrait point ainsi les angoisses de la misère et de la faim, angoisses d'autant plus vives dans l'homme social, qu'il a devant lui le spectacle d'innombrables jouissances; d'autant plus poignantes, qu'il a été quelquefois réduit à cet état par une de ces chûtes si fréquentes dans les sociétés modernes.

Mais l'homme n'est pas créé pour vivre de la vie purement animale! L'homme est créé pour se perfectionner, et il ne peut atteindre de perfectionnement que par le concours de ses frères. Donc l'homme est créé pour la société; c'est là son état normal; et s'il souffre dans cet état, c'est que l'organisation sociale est mauvaise. Il doit la modifier: il doit la changer; c'est son droit, c'est son devoir. Ainsi pour conquérir le bonheur, l'homme n'a donc pas besoin, comme quelques-uns le disent ironiquement, de revenir à la vie primitive, à la vie patriarcale. Il doit, au contraire, étudier la cause des divisions qui règnent parmi ses semblables et qui les empêchent de se réunir, de se confondre en une seule famille, en un seul amour.

Nous avons fait cette étude. Nous connaissons la cause des maux qui désolent l'humanité. Cette cause est tout entière dans l'oubli d'une sainte loi que la nature avait cependant gravée dans notre cœur: LA FRATERNITÉ. L'homme a méconnu la dignité de l'homme; il a nié l'égalité humaine en contestant à son semblable les besoins qu'il ressentait lui-même; il l'a enchaîné, il l'a réduit à la plus complète abjection. Quelques-uns se sont emparé du sol, ce fonds commun que Dieu avait donné à tous; ils l'ont fractionné, ils l'ont morcelé; puis ils ont prononcé ces paroles impies: *Cette terre est à moi*. Dès-lors la masse innombrable des dépossédés n'a plus connu que le malheur et la servitude, condition insupportable pour sa nature. Dès-lors aussi la lutte a commencé.

Voilà le fait déplorable qu'il faut faire cesser. Il faut rassembler, il faut réunir ce que l'égoïsme a divisé. Nul ne peut se passer du secours de ses frères; ainsi cette dépendance réciproque doit suffisamment nous avertir que peines et plaisirs tout doit être commun entre nous. Ce n'est que dans cette sainte et fraternelle solidarité, que nous voyons la société. Voilà la vérité, ne cherchons pas à nous y soustraire. La réflexion nous a fait découvrir le monde magnifique de la fraternité qui doit réaliser tous nos rêves de

bonheur, elle nous y conduit de sa main puissante et sage; abandonnons-nous donc à cette sainte impulsion, et disons avec ce philosophe moderne: « Nos malheurs et « nos souffrances viennent de ce que nous sommes enne-
« mis; soyons amis, soyons frères. »

Du Travail et du Salaire.

(Suite et fin.)

Après la révolution, la porte était ouverte à tous les systèmes. Aucun n'était encore solidement établi. La bourgeoisie, affranchie par la chute de la noblesse, cherchait à se constituer: le peuple ne rêvait que gloire et lauriers, France et conquêtes. De là deux sentiments dans le pays, la cité et l'armée: de là cette opposition timidement protestante de la bourgeoisie pendant l'Empire, et qui éclata à la chute de Bonaparte. Et c'est alors que le système anglais, de concurrence illimitée, fit invasion. Il avait bien été posé en principe que les uns devaient être riches et les autres pauvres; mais on avait pas encore dit que la misère était pour le peuple une garantie de moralité; que pour être heureux il faut *combattre le mieux possible, autant qu'on le peut...* Raillerie cruelle! système infame, que toutes les écoles philosophiques ont flétri, et dont le souvenir restera pour attester les aberrations de l'esprit humain à notre époque. Car quoi de plus absurde que ce dialogue établi depuis un certain temps entre les maîtres et les ouvriers, où, aux plaintes légitimes du peuple, à ses demandes d'augmentation de salaire, on oppose les nécessités du moment, les exigences du commerce. Et cette longue discussion n'a abouti qu'à démontrer jusqu'à l'évidence que la lutte n'est pas loyale et ne pourra jamais l'être, entre des hommes pauvres, privés d'ins-truction, isolés les uns des autres, et encore le plus souvent rivaux entre eux; contre d'autres, au contraire, solidement unis par l'intérêt personnel, habitués dès l'enfance à se servir de la parole avec avantage, et surtout en possession du pouvoir social. Heureux encore quand les exploiters n'imposent pas un silence tyrannique, exigeant ainsi de leurs victimes une approbation tacite. Oh! oui, nous le répétons, la manière dont on conçoit aujourd'hui l'œuvre productrice, est funeste. L'individualisme et la libre concurrence qui en ressortent naturellement ont ouvert la lice à toutes les passions cupides et honteuses; et nous aurions à rougir pour l'humanité si nous étions forcés de raconter certains détails de cette guerre continuelle, acharnée, que se font les trafiquants, les maîtres et les ouvriers, et dont ceux-ci, en définitive, paient toujours les frais.

Cruelle guerre!... où le prolétaire va nu et sans armes autres que ses bras, pour lutter contre ces chevaliers d'industrie dont le manoir s'est transformé en fabrique, et dont la prison est maintenant l'atelier; qui bardés de lois protectrices, cuirassés d'égoïsme, chevauchant sur leur position sociale, écrasent l'ouvrier sous le poids de leurs coffres forts.

Consultez les hôpitaux, les dépôts de mendicité, les prisons; consultez surtout ces millions de réduits où le malheureux enfouit soigneusement sa misère et ses souffrances, et vous verrez alors le nombre des morts et des blessés. Tout le monde sait qu'à Londres, du temps du choléra, la mortalité fut moins grande qu'en temps ordinaire. La peste est préférable à l'individualisme!!!

On nous parle des hôpitaux, mais qui ne sait la morgue des employés? N'a-t-on pas oublié complètement qu'ils ont été fondés en faveur des malheureux, que les pauvres en sont les légitimes propriétaires, et que les gens du service ne sont que les serviteurs de ceux que le malheur force à y chercher un asile.

Restent les caisses d'épargnes: un jour nous dirons toute notre pensée à ce sujet; aujourd'hui nous nous bornons à relater un fait, c'est qu'en Angleterre la misère a grandi avec ou plutôt malgré les caisses d'épargnes.

Par leurs résultats, nous connaissons maintenant la valeur de ces principes de « liberté absolue du commerce et de l'industrie, d'individualisme et de concurrence. » L'essai qu'on en a voulu faire chez nous est loin d'avoir réussi, et cette théorie ne saurait jamais y prendre racine d'une manière définitive. Turgot, Quesnai avaient indiqué la route; la révolution avait balayé bien des obstacles. Qu'avions-nous donc besoin des idées étroites, mesquines de J.-B. Say et de son système taillé à l'anglaise. Arrière messieurs les économistes, dont le système étroit ne fait point de place au peuple, ou plutôt arrière tous les systèmes qui n'ont pas le peuple pour unique base! Que M. Ch. Dupin et ses adhérents gardent leurs conseils; nous savons bien mieux qu'eux où est la vérité; car eux, ils ne sont ni de leur siècle ni de leur pays.

Que l'aristocratie anglaise ait accepté ces principes, cela se conçoit. Les relations de ce peuple avec les autres pays, ont toujours été toutes commerciales. Il considère ses voisins comme des instruments de fortune et qui méritent sa haine du moment qu'ils peuvent suffire eux-mêmes à leurs besoins.

« Mais la France, comme l'a si bien dit J. Leroux, est à l'abri de cette doctrine, par son génie plus encore que par les écrits de ses savants; et ce que l'Angleterre regarde comme le propre d'une nation répugne précisément à ses nobles instincts. Elle ne peut se concevoir sous les tristes habits d'un marchand; elle rêve une vie meilleure que celle de la boutique. Ses relations avec les autres peuples sont plutôt amies et surtout protectrices. Elle se sent battre le cœur aux mots sonores de dévouement, de patrie, de liberté, d'égalité, de fraternité, et, dans sa souffrance, sourit en pensant à l'avenir: et quand en pleine révolution, elle vit l'Europe amentée contre elle, quelle œuvre poursuivaient, au milieu des tempêtes, ses représentants courageux? la constitution, toujours la constitution! Et quand triomphante des dédains de la noblesse, la haute bourgeoisie criaient: L'Angleterre! imitons l'Angleterre! — la France, arguant des droits de l'homme et des devoirs du citoyen par elle décrétés, répondait: — Et le peuple, qu'en ferons-nous?

Aujourd'hui, nous savons ce qu'il faut faire du peuple. Nous savons que tous les hommes sont égaux devant la société; qu'ils ont droit à la satisfaction de leurs besoins matériels et au développement de leurs facultés morales. Et si la société n'est pas encore arrivée à l'application radicale de ces principes, c'est moins la faute de telle ou telle caste, que la faute de la société elle-même, qui s'est tenue jusqu'à ce jour empêtrée dans les liens du salaire et de la concurrence.

Le cadre exigé de notre feuille nous force à nous arrêter ici; mais nous aurons l'occasion de revenir sur ces idées et d'y donner le développement qu'elles méritent. Aujourd'hui nous nous bornons à redire: Qu'en naissant l'homme contracte l'obligation de travailler; et en naissant en société, l'obligation de travailler en vue de l'ordre social qui lui assure son existence. Nul ne peut se soustraire au travail, sans crime envers soi et envers ses frères; mais vivre, et vivre libre, c'est-à-dire se manifester selon ses aptitudes raisonnables, est un droit que la nature accorde à tout individu. La société est instituée pour être la garantie de ce droit, et toute société qui l'oublie commet un crime envers elle et envers l'humanité.

On lit dans la *Fraternité* :

« Un journal communiste a critiqué dernièrement l'abbé Constant, avec une amertume qui semble dépasser les bornes de la fraternité et de la convenance. L'abbé Constant souffre pour ses écrits; il est en prison; ses doctrines sont les nôtres; ne devons-nous pas sympathiser avec lui et le consoler? Que si dans l'ardeur d'un cœur jeune et chaleureux il a été quelquefois exagéré dans ses expressions, est-ce une raison pour renchérir sur le réquisitoire du procureur-général? A notre avis, et l'abbé Constant ne serait pas en prison nous le dirions de même, son dernier écrit, *Doctrines sociales et reti-*

cieuses, contient des pages que doit avouer et louer tout bon communiste. »

En effet, le *Populaire* a eu tort de manquer aux principes de convenance et de fraternité qui doivent, par-dessus tout, distinguer la critique communiste, et surtout dans cette circonstance où il s'agit d'un homme qui expie sous les verrous le malheur d'avoir un style trop chaleureux et d'employer certaines expressions qui peuvent être interprétées de diverses manières. Au surplus, dans cette occasion comme dans toute autre, nous sommes très-disposés à blâmer quiconque croyant posséder exclusivement toute la vérité, accueillerait avec dédain et colère les diverses manifestations de la science sociale. Nous sommes bien convaincus que ce n'est qu'aux étincelles de la controverse que doit s'allumer le flambeau de la vérité. Plus le communisme aura d'organes, d'orateurs, plus la discussion sera savante, solennelle; et partant plus nous serons près d'avoir une doctrine complète, ce qui seul peut faire cesser toutes les dissidences.

REVUE POLITIQUE.

Un fait domine ou plutôt constitue toute la politique intérieure: ce sont les actes auxquels donne lieu l'application du mode de recensement ordonné par M. Humann. Déjà un nombre infini de conseils municipaux ont protesté contre ces mesures qu'ils déclarent arbitraires, illégales, attentatoires aux droits des communes, injurieuses à l'honneur des conseils municipaux dont on conteste ainsi la sincérité, la loyauté. Mais cela n'importe pas au pouvoir; il poursuit son œuvre; et partout, comme à Toulouse, le peuple s'insurge contre le fisc, le pouvoir use des mêmes moyens de répression. Ainsi les villes de Ceret, Bordeaux, Lille, etc., où d'énergiques résistances s'étaient manifestées, ont vu promener dans leurs rues le canon, cette dernière raison des rois.

En présence de cette opposition presque unanime des conseils municipaux, les organes salariés n'osent-ils pas dire que ce sont les partis hostiles au gouvernement qui, à dessein, interprètent faussement la loi, et trompent la France sur le résultat que doit avoir l'application du recensement ordonné. Comment! les conseils municipaux n'entendent donc rien aux lois, et ils ont donc besoin d'aller puiser leur opinion sur cette matière dans les journaux quels qu'ils soient? Et d'ailleurs comment se fait-il que ces conseils, composés en grande partie d'hommes attachés aux institutions monarchiques, ne vous écoutent pas plutôt vous, journaux ministériels, qui tous les jours défendez la légalité du recensement-Humann, que les journaux de l'opposition? Dans le doute, leurs sympathies devraient les amener à vous. Il faut donc que l'illégalité des mesures prescrites par le ministre des finances soit manifeste. En effet, il n'est pas possible de le nier. Et quand un homme aussi dévoué aux idées monarchiques que M. Portalis déclare hautement dans une suite d'écrits, que ce mode de recensement ordonné par M. Humann est une violation de la loi et de la constitution, il n'y a plus à discuter. C'est chose jugée.

Nos prévisions étaient malheureusement trop fondées quand nous disions que, dans notre pensée, M. Maurice Duval n'avait pas été envoyé à Toulouse avec une mission pacifique. En effet, les premiers actes de son autorité ont été la destitution de la municipalité provisoire et de la garde nationale qui avaient montré l'une et l'autre tant de sagesse et tant de fermeté dans les jours difficiles qu'elles venaient de traverser. Mais dans son ardeur dictatoriale, M. Maurice Duval avait cru sans doute pouvoir se dispenser de la légalité et il avait prononcé la destitution de la municipalité sans indiquer l'époque de sa réélection. Cette vio-

lation de la loi a motivé de la part de MM. Arzac, Gasc et Roaldès le refus de résilier leurs pouvoirs dans les mains de la municipalité nommée par M. Duval pour les remplacer, et à la tête de laquelle figure en qualité de maire un général, M. le baron Lejeune. Mais cette dernière ayant persisté, malgré l'illégalité de ses pouvoirs, à prendre possession de l'autorité municipale, et ayant commencé quelques démonstrations de force, MM. Arzac, Gasc et Roaldès ont dû céder à la violence et ils se sont retirés après avoir toutefois rédigé une protestation contre l'illégalité de la destitution qui les frappait. Quelques jours après, l'ordonnance de destitution a été publiée dans le *Moniteur*, mais revêtue cette fois des formes de la légalité.

Eh bien ! voudra-t-on jamais croire que l'on exerce des poursuites contre MM. Arzac, Gasc et Roaldès pour avoir voulu faire respecter la loi que l'on a outragée dans leurs personnes ? Mais que leur importe, au reste ; ils ne tiennent pas aux bonnes grâces du pouvoir, ils sont suffisamment récompensés de leur belle conduite par l'estime de leurs concitoyens et celle de la France démocratique. L'un d'eux, M. Gasc, en a reçu une marque toute particulière ; il vient d'être nommé bâtonnier de l'ordre des avocats à Toulouse.

Aux actes d'autorité despotique que nous venons de mentionner, nous devons ajouter l'arrestation et la détention préventive des gérants des deux journaux indépendants de cette ville : *l'Emancipation* et *l'Utilitaire*, courageux organes de l'opinion qui n'ont pas cessé, même en présence du plus grand déploiement de force, d'avoir un langage haut et ferme, et de conseiller la résistance légale aux actes illégaux de l'autorité. Ce langage s'accordait trop bien avec les vues de l'énergique population de Toulouse pour n'être pas goûté ; aussi l'immense majorité a-t-elle refusé impitoyablement l'entrée des maisons aux agents du fisc. Un grand nombre de localités se sont empressées de suivre l'exemple donné par la ville de Toulouse. Beaucoup d'entre elles lui ont envoyé des adresses de félicitation.

Un fait qui vient prendre place à côté de ces actes arbitraires, ce sont les poursuites dirigées par la cour royale d'Angers contre M. Ledru-Rollin, élu par les électeurs de la Sarthe en remplacement de M. Garnier-Pagès, à raison du discours qu'il a prononcé devant eux avant sa nomination. Plusieurs organes de la presse ont vu, avec raison, dans ces poursuites, une insulte aux électeurs qui ont nommé M. Ledru-Rollin, et une atteinte à leurs droits. En effet, attaquer les principes professés par M. Ledru-Rollin en assemblée électorale, c'est attaquer les principes des électeurs eux-mêmes : car on doit présumer qu'ils l'ont choisi pour député précisément à cause de ces mêmes principes. M. Ledru-Rollin a, dit-on, décliné la compétence de la cour royale d'Angers, se fondant sur sa qualité de député qu'il tient d'une élection libre et légale. D'autre part, les membres de la chambre des députés appartenant à la gauche et à la droite, ont pris l'engagement de soutenir M. Ledru-Rollin contre l'arbitraire ministériel qui viole en sa personne les droits du député.

S'il fallait croire aux nouvelles qui nous viennent de l'Afrique, il y aurait lieu de fonder quelque espérance sur le sort de cette colonie. Ainsi, on annonce que plusieurs tribus ont abandonné la cause d'Abd-el-Kader et ont fait leur soumission à la France, en demandant à conduire les Français contre l'émir. Dernièrement encore les Metgeers ont tourné le dos à Abd-el-Kader. On ajoute que toutes les populations du cheliff, qui ne se soucient pas de voir ruiner leur pays, le plus riche de l'Algérie, sont bien décidées à désertir la cause d'Abd-el-Kader et ne demandent pour cela

qu'une protection certaine et efficace. — Mais nous n'osons pas nous réjouir de semblables nouvelles. On nous a dit tant de fois que la puissance d'Abd-el-Kader touchait à sa fin, que l'Algérie était sur le point d'être pacifiée ; et toujours les faits sont venus démentir ces paroles ; toujours nous avons vu l'émir reparaître plus puissant que jamais.

D'ailleurs comment pourrait-on être rassuré sur le sort de cette colonie quand la politique du gouvernement, à l'égard de ce pays, est si équivoque. M. Stokmar, ancien membre du pouvoir exécutif en Suisse, avait présenté au gouvernement un système de colonisation. Bone était le lieu choisi pour en commencer l'application. Il avait proposé de s'y rendre avec 1,200 de ses compatriotes. Il semblait que ce projet avait eu l'accueil du gouvernement. On disait que M. Stokmar s'était rendu à Paris pour s'entendre définitivement avec le ministère et préparer l'exécution. Eh bien ! qu'en est-il résulté ? On l'a promené de renvoi en renvoi, et il a dû comprendre à la fin qu'il perdait son temps : il a dû juger à quels tristes hommes le sort de la colonie était confié.

En Angleterre, le cabinet wigh se meurt : les tories l'emportent. A lord Palmerston va probablement succéder Robert Peel. Quelle conséquence peut avoir pour l'Angleterre d'abord, et pour la France ensuite ce changement de cabinet ? Nous avouons que nous ne voyons pas entre les wighs qui s'en vont et les tories qui viennent, une ligne de démarcation bien profonde. S'il faut en croire le cabinet actuel, il avait en réserve de fort beaux projets ; la législation sur les céréales était surtout le bienfait dont il avait le plus à cœur de doter le pays ; et certes si jamais il fut opportun de s'occuper de cette loi des céréales, c'est à présent où en Angleterre le sac de farine vaut, dit-on, plus de 100 fr. Mais c'est bien fâcheux que ces pauvres ministres attendent toujours d'être renvoyés pour faire part de leurs excellents desseins.

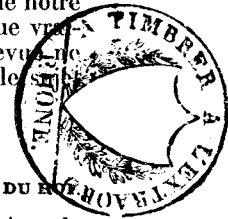
Tories ou wighs, nous ne doutons pas un seul instant des intentions peu fraternelles dont sont animés les aristocrates anglais à l'égard de tous les peuples et nommément de la France. Nous savons aussi que M. Guizot, pour lequel les aristocrates anglais ont une estime toute particulière, sera aussi complaisant pour les tories que pour les wighs. Aussi nous ne voyons pas ce que nous avons à perdre ou à gagner dans le revirement politique qui va s'opérer en Angleterre. Toujours l'Angleterre commandera, toujours nos gouvernants obéiront ; et c'est là sans doute le touchant accord que la politique profonde de M. Guizot a rétabli et qu'il signale à l'admiration du monde comme son plus beau titre de gloire.

Nous aurions à aborder bien d'autres faits. Nous aurions à faire l'histoire des diverses phases de cette politique extérieure, si compromettante de nos intérêts et de notre dignité, et à lui opposer les principes d'une politique vraiment nationale et digne ; mais le cadre de cette revue ne saurait y suffire. Nous nous réservons d'en faire le sujet d'un article de politique générale.

L'ORDRE DE CHOSE ATTACQUÉ PAR UN PROCUREUR DU ROI

Un procureur du roi actuellement en fonctions vient de publier un livre intitulé *Travail et salaire*, auquel nous empruntons quelques citations qui attestent le talent de l'auteur en fait de réquisitoires ; c'est l'organisation sociale actuelle qui est sur le banc des accusés, et c'est M. PROSPER TARBÉ qui parle :

« La culture des terres et l'industrie font la force et la prospérité de l'état ; elles récompensent souvent le fermier et le fabricant : la culture



les attend; mais qui récompensera le manouvrier? sans ses bras, cependant la terre est stérile, le commerce meurt.

« L'homme qui arrose nos campagnes de sa sueur, assure l'existence matérielle de nos villes; l'ouvrier aide de ses forces au développement de l'industrie, il fait pour l'état tout ce que sa misère lui permet de faire: qui donc doit veiller à ses besoins quand sa tâche est finie, si ce n'est la nation?

« S'il est né pauvre, qu'il ait toujours vécu en homme probe, et qu'il se trouve pauvre encore au bout de sa carrière, est-ce sa faute? ne faut-il pas récompenser sa résignation?

« S'il a donné des enfants à la patrie, s'il en a fait des travailleurs, d'honnêtes gens comme lui, n'a-t-il pas sacrifié à leur éducation le peu qu'il aurait pu épargner? L'état lui prend ses fils pour aller combattre sur la frontière, ses fils qui pouvaient le nourrir; l'état a profité de leur travail: qui donc doit les remplacer près de leur vieux père, si ce n'est la patrie? — La société peut-elle, sans fouler aux pieds les principes de la morale publique, laisser sans asile, sans pain, l'homme qui a travaillé toute sa vie, et le mettre de niveau avec le lâche qui a passé ses jours dans la débauche et le vagabondage? Peut-elle voir d'un œil sec l'honnête homme aux prises avec la misère, quand elle souffre dans son sein tant de riches fripons?

« Ne prodigue-t-on pas l'or levé sur le travail du peuple, pour enrichir des chanteurs et des danseuses?... Et la nation se dirait sans ressource pour donner à des Français, gens de cœur, pauvres et vieux, du pain et un asile!...

« ... On peut faire un appel à la charité, mais on ne doit pas oublier qu'il s'agit non de distribuer une aumône, mais de payer une dette.

« ... Faire, rapidement fortune est le but général: l'argent légitime tout et remplace tout ce qui devait donner puissance, crédit et considération.

« S'il est le tyran du jour, on ne peut imputer son insolence aristocratique qu'à la constitution. Elle ne demande qu'une chose à ceux sur qui elle s'appuie: Avez-vous de l'argent? Elle ne s'enquiert pas si l'électeur est un homme probe et capable: la probité et la capacité ne sont pas des motifs d'exclusion, hâtons-nous de le reconnaître; mais ce sont de simples accessoires. Qu'en résulte-t-il? qui n'a pas d'écus n'est rien, n'arrive à rien et n'obtient rien; qui en a chemine et peut répondre à tout.

« ... Que doit dire le bon travailleur à la vue de ces fortunes rapides dont les sources sont inconnues? Ne serait-il pas tenté de se demander si la probité n'est pas une duperie, la pudeur une faiblesse, la conscience un préjugé? Que dira-t-il s'il voit le siècle encenser les idoles d'or, mettre à leurs pieds dignité et pouvoir? Si ces tristes exemples ébranlent ses principes d'honneur, à qui en sera la faute? Si son âme est assez fortement trempée pour lutter avec succès contre la contagion, croit-on qu'il échappera au découragement? Croit-on que mécontentement ne grondera pas dans sa poitrine?

« ... Si le plaignant a éprouvé un tort matériel, s'il veut obtenir une réparation pécuniaire, alors le rôle du ministère public cesse; il faut au demandeur un avoué, un avocat et un huissier à ses dépens. La partie civile est responsable des frais et doit en faire l'avance. Il s'en suit que l'homme qui vit au jour le jour se trouve dans l'impossibilité d'obtenir justice.

« ... Tous, excepté les gens de finance, tous ont à se plaindre de la société, tous ont le droit d'attendre une révolution dans leur existence. »

Si la réforme sociale trouve des apôtres jusque sur les sièges des procureurs du roi, si l'homme chargé de faire appliquer la loi la reconnaît tellement mauvaise qu'il hésite pas à publier une opinion aussi prononcée contre elle, comment ne pas croire à la prochaine réalisation d'une

chose qui se produit aujourd'hui avec des symptômes aussi significatifs.

DU PEUPLE (1).

Cette question, déjà tant de fois traitée, ne l'est pourtant encore que d'une façon très imparfaite; car l'ouvrier jusqu'à ce jour n'a pu écrire, et ceux qui en ont eu la possibilité n'avaient pas une connaissance assez intime de ce sujet.

Pourtant, en vertu de cette loi providentielle qui pousse les nations et les individus vers un ordre de chose ou toute démarcation doit disparaître, le peuple comme toutes les autres classes est appelé à prendre place au banquet de la vie, donc il est important de le connaître.

Si les hommes de savoir n'ont pu envisager cette question que du point de vue théorique, il appartient à nous prolétaires de combler le vide qu'ils ont laissé. Que chacun apporte sa pierre à l'édifice, et que tous contribuent à conquérir le rang qu'il nous convient d'occuper.

Les amis et les adversaires du peuple, se sont (abstraction faite de la mauvaise foi) généralement trompés dans leur appréciation à cet égard. Ils ont jugé diversement mais toujours sur des faits isolés pris dans un état anormal; et toujours on a généralisé des exceptions. Il ne pouvait guère en être autrement pour des hommes, qui n'ayant pas vécu de cette vie de peuple, n'en connaissent que les particularités rendues saillantes par des circonstances extraordinaires.

On s'est plu à entraîner le peuple dans l'arène politique et on l'y a dépeint hideux ou sublime suivant que ceux qui écrivaient, jugeaient l'action ou désastreuse ou profitable.

Lorsqu'on se donne pour tâche un sujet où les passions les plus arguées sont mises en jeu, il est impossible de juger avec la froide raison. On tait ce que l'on devrait dire, on dénature ce qu'on dit. De là des productions sans nombre qui ne diminuent en rien les divisions, et qui ne profitent que faiblement à la cause de l'humanité.

Eh quoi! est-il donc besoin pour venger le peuple des injures de ses détracteurs, de nier des imperfections qui ne sont après tout que le résultat d'une mauvaise organisation sociale? Est-il donc besoin pour rehausser sa dignité de le montrer dans ces jours de terreur, où, réduit au désespoir par de longs siècles de douleurs, il est en quelque sorte l'exécuteur des œuvres de la providence? L'action seule peut être belle dans ces moments de fièvre pour le corps social: mais l'homme, l'acteur de ce drame, n'est-il pas hors de lui-même? placé entre la vie et la mort? forcé d'être victime ou cruel? montrant au grand jour les haillons de la misère, sans vêtements, sans nourriture même, il n'inspire pour ceux qui ne sont pas dans ses rangs qu'une sorte d'effroi auquel, lorsque le danger est passé, on ne craint pas de mêler le mépris.

Ah! pour connaître réellement le peuple, pour le juger dignement, c'est dans sa vie privée qu'il faut le suivre, c'est à son travail, c'est au sein de son pauvre ménage qu'il faut l'examiner. Là il se peint tout entier. Que de résignation ne lui faut-il pas pour supporter une vie sans gloire, sans espérance. Dès l'aurore de ses jours il porte sans murmurer son lourd fardeau de misère: en proie à tous les maux, il les épuise sans jamais en être abattu. Mais c'est surtout pour mourir qu'il a un courage à la fois simple et sublime. Pour lui c'est sa dernière heure de peine, c'est son travail qui finit: c'est le terme d'une pénible course qu'il ne désire

(1) Nous appelons peuple tout ce qui gagne péniblement sa vie par le travail.

pas recommencer lorsqu'il se retrace les maux qui l'ont assailli pendant la durée.

A peine le pauvre est-il né qu'il est attaqué dans tous ses sens: séparé de celle qui lui a donné l'être, confié à des soins mercenaires, nul n'a pitié de ses précoces douleurs, ce serait d'ailleurs lui ravir son premier apprentissage. Exténué avant d'avoir vécu, à peine a-t-il franchi l'enfance qu'il est forcé de se livrer à des travaux bien au-dessus de ses forces et de son âge. Travaux presque toujours répugnants, qui abrutissent son âme, énervent et difforment son corps. Cloué désormais dans un noir atelier, il y verra s'étioler sa jeunesse, il y perdra peut-être le sentiment de sa dignité humaine.

Dans cette phase de sa peine il est plus à plaindre que jamais; victime sans défense, il supporte chaque jour les emportements de ceux qui l'enseignent, jusqu'à ce que de routine, enfin, il en sache assez pour se suffire à lui-même.

Ouvrier, arrivé à l'âge des vives impressions, orphelin ou éloigné de sa mère, il n'a pas un sein ami pour verser sa douleur; il a pourtant besoin d'aimer, il a déjà tant souffert! Son cœur s'attache, et pour la première fois il espère au bonheur. Aussitôt la loi l'appelle, il doit se ranger sous les drapeaux: là de nouvelles humiliations l'attendent: privé d'instruction, éclipsé par ceux sur qui s'arrête la faveur, il est toujours au dernier rang. Et si la patrie est menacée, sur le champ de bataille il n'a place qu'ou l'on tombe; il meurt sans être aperçu: bien heureux si ce n'est en combattant ses frères que la misère a poussés sur la place publique!

Mutilé ou du moins privé de l'habitude du travail, il revient dans ses foyers. Il pense à se fixer; il fait choix d'une compagne, il devient père de famille. Ses privations augmentent, néanmoins il éprouve quelque satisfaction auprès de son épouse et de ses enfants: ces affections lui tiendraient lieu de fêtes; mais tout-à-coup le métier qui le nourrit devient stérile; le travail lui manque: et pour lui, pour sa famille qui vivent au jour le jour du fruit de ses labeurs, c'est un désastre! c'est la mort.... Que deviendra-t-il? n'ayant jamais pu cultiver son esprit, il exerçait sa profession bien plus par routine que par intelligence. Il est dans l'impossibilité matérielle d'en embrasser une autre.

Pourtant chaque jour, chaque heure qui s'écoule augmentent les angoisses de sa famille. Il va de porte en porte demander du travail; mais personne n'est obligé de l'occuper! sa femme et ses enfants lui demandent où est le pain qu'il apporte. Il ne peut répondre, et pour conserver non son existence, mais celle des êtres qui lui sont si chers, il se glisse dans l'ombre, il implore la pitié publique. IL MENDIE ENFIN.....

Oh! mon Dieu, ne semble-t-il pas qu'après une aussi rude épreuve, il ne reste plus qu'à mourir. Ce n'est pas tout cependant, il a demandé dans l'obscurité; il espérait cacher sa honte et pouvoir encore relever la tête, mais suivant la loi de la civilisation il a commis un délit; il est coupable, on l'arrête et les tribunaux le condamnent publiquement à expier par la prison le tort immense de ne pas avoir eu du pain.

Les temps changent sans doute, ils reviennent moins malheureux, il retrouve alors dans son état le morceau de pain nécessaire à son existence. Mais usé par la détresse, vieilli avant l'âge, courbé sous le poids des humiliations qu'on lui a fait subir, il n'est plus pour lui de se blant de félicité. Il traîne misérablement son existence jusqu'au jour où succombant sous le poids de sa douleur, il arrive à frapper à la porte de ces asiles du malheur, où depuis des siècles la désolation ne s'arrête pas. Son état désespéré le fait admettre. Il s'étend sur un grabat encore tiède. C'est le dernier reste de chaleur de celui qui l'a précédé!

On essaye vainement de le rappeler à la santé. Son corps miné par les fatigues et l'ennui ne tient plus à la vie qu'en apparence.

Il n'a plus les soins de sa femme, ses enfants, qui doublent le poids de leur travail afin d'apporter quelque adoucissement à son sort, ne le visitent qu'à de longs intervalles. Il arrive ainsi à sa dernière heure. Alors d'une voix éteinte, il appelle ses enfants, les cherche, soupire et meurt... A la pointe du jour ils accourent, leur père est remplacé! Où est-il? On ne sait. Coupées et mutilées, les dépouilles du pauvre restent sans forme humaine, et jetées dans le même abîme s'y perdent sans le combler.

Ainsi se clôt la vie du travailleur, de celui qui produit tout sur cette terre et à qui tout est refusé.

Et nous ses frères, nous qui partageons sa destinée, il ne nous serait pas permis de réclamer contre d'aussi désolantes misères? On nous nierait le droit de plainte? Nous ne pourrions espérer de toucher des cœurs généreux? Nous serions forcés de condamner en nous cette foi ardente en un avenir plus prospère? Oh, s'il devait en être ainsi, ce serait le comble de la cruauté! Non, cela ne peut pas être.

La voix du peuple sera entendue, son bon cœur et son intelligence se révéleront à tous, et tous en seront touchés.

Et bientôt les dissensions et les haines s'éteindront dans une communion universelle, état de bonheur et de paix que nous appelons COMMUNAUTÉ.

VARIÉTÉS.

APOLLONIUS DE THYANE.

Une chose digne de remarque, c'est la manifestation d'un sentiment communiste à toutes les époques. On retrouve presque chez tous les grands philosophes cette pensée d'égalité, de communauté. Soit qu'ils l'aient cru praticable ou non, elle n'en a pas moins été le bel idéal que leur imagination a constamment poursuivi.

Était-elle possible plus tôt? Fallait-il nos diverses révolutions, pour élever les hommes à la conception de leurs droits et de leurs devoirs, et balayer les obstacles de tous genres qui s'opposaient à leur affranchissement, et surtout pour les amener à ce sentiment instinctif de moralité sociale et religieuse qui seul les rend aptes à comprendre et pratiquer les principes que nous prêchons? Nous ne savons: toutefois nous penchons à croire que ce qui a été devait être, vu l'état de la science sociale chez nos pères, et en voyant que du reste ils ont bien fait tout ce qui leur était possible de faire.

Quoi qu'il en soit, voici un philosophe du 1^{er} siècle de l'ère chrétienne, qui, après avoir longuement étudié, réfléchi et conversé avec tous les sages de son temps, se présente à la postérité comme un communiste profondément convaincu de la vertu radicale de ses principes.

Très-jeune, il se livra à l'étude de la philosophie, et ayant eu l'occasion de connaître les doctrines de Pythagore, il se prit d'enthousiasme pour les principes de ce grand homme, et prit la résolution de les suivre toute sa vie. Son père étant mort, il lui rendit les derniers devoirs, entreprit et parvint à corriger son frère qui était adonné à tous les vices et auquel il abandonna ensuite sa part de la succession paternelle. Poursuivant son projet d'embrasser la vie pythagoricienne, il s'assujétit pendant cinq années à un silence absolu, pendant lesquelles il voyagea constamment. L'histoire raconte que sa réputation de sagesse était déjà telle, qu'à Aspende sa présence suffit pour calmer une sédition. Ses cinq années d'épreuve étant finies, il résolut

d'aller dans l'Inde converser avec les brahmes : ses disciples furent effrayés des difficultés du voyage ; il partit seul. Arrivé aux frontières de la Babylonie, le satrape qui commandait cette province le fit amener en sa présence, et affectant pour lui un grand mépris, lui demanda qui l'avait envoyé : « Je ne reçois d'ordre de personne, répondit Apollonius ; c'est moi qui m'envoie moi-même. La terre est à tous les hommes, c'est notre patrie commune ; j'ai le droit de la parcourir tout entière sans que personne, à moins d'être un tyran exécration, puisse s'y opposer. » Conduit devant le roi lui-même, il montra son même courage et son profond mépris pour la royauté et les courtisans.

Dès-lors sa renommée fut telle, que partout où il passait le peuple lui allait au-devant en foule ; chacun voulait le voir, le toucher : des villes lui envoyèrent des députés ; les peuples comprenaient bien qu'il y avait en lui un véritable réformateur.

Ce fut vers ce temps qu'il commença à prêcher ouvertement sa doctrine, et cette doctrine ressemblait en bien des points au christianisme. C'est la doctrine de la fraternité, de la charité, et de la communauté des biens. Un jour qu'il parlait en public sur les sentiments de fraternité qui doivent unir les hommes, sur l'obligation où ils sont de s'obliger mutuellement, et le plaisir qu'ils doivent y trouver, il eut recours à une touchante parabole pour inculquer sa morale à ses auditeurs. Sur un des arbres du voisinage étaient perchés des moineaux qui reposaient là sans mouvement et sans bruit. Tout-à-coup il en vint un qui se mit à crier, comme s'il eût eu une nouvelle intéressante à leur annoncer ; ils lui répondirent par un gazouillement général et partirent tous ensemble. Apollonius interrompit son discours, et les spectateurs surpris, et du départ des oiseaux et du silence inopiné d'Apollonius, se demandaient la cause de tout ceci. « Vous demandez, reprit Apollonius, la cause de ce que vous venez de voir ; la voici. Un homme qui portait sur ses épaules un sac de blé, passait près d'ici ; il a laissé tomber son sac qui s'est crevé, et il est resté des grains de blé sur la terre. Un moineau s'en est aperçu, et est venu inviter les autres à partager sa fortune avec lui. » Plusieurs coururent pour voir si le fait était vrai, et revinrent par des acclamations le confirmer. Alors Apollonius dit : « Vous voyez que les moineaux ont soin les uns des autres et aiment la communauté des biens, et nous la dédaignons. Nous ne savons pas ressembler aux oiseaux de l'air, qui dans leur liberté s'aiment et se secourent ; mais chez nous les riches ressemblent plutôt à de la volaille qu'on engraisse ; retirés chacun dans leur cage, ils se gorgent de leurs richesses jusqu'à en mourir, tandis que leurs frères meurent de faim. »

Après avoir parcouru l'Asie il visita l'Italie et la Grèce, continuant partout ses prédications réformatrices. Il fut inquiet à Rome pour avoir parlé trop librement contre l'empereur. Il quitta cette ville, visita la Gaule et l'Espagne, se mêlant à toutes les agitations de l'empire, excitant les populations à la révolte et employant toute son influence au triomphe de ses principes. Il s'établit enfin à Ephèse où il ouvrit une école de philosophie, et on dit qu'un jour, au milieu d'une discussion publique, et précisément à l'heure où l'empereur Domitien périt à Rome, assassiné de la main de Stéphaneus, Apollonius, transporté, s'écria : « Bien, bien,

Stéphaneus ! courage, tue le tyran ; » et puis après un instant de silence, il reprit : « Le tyran est mort, il est tué à ce moment même. » On a pensé, pour expliquer ce fait extraordinaire, qu'Apollonius était de la conspiration.

On n'a plus guère d'indication précise sur ce grand homme, si ce n'est qu'il mourut vers l'an 97 de notre ère, âgé de près de cent ans.

Après sa mort il eut des dévots ; on lui éleva des temples, et on peut dire qu'il n'a manqué à sa gloire que les honneurs du supplice qui en aurait peut-être fait un dieu. Maintenant, si l'on demande quels furent les résultats de l'œuvre d'Apollonius, nous dirons qu'ils furent immenses : ce fut la préparation au christianisme qui était la transformation sociale de cette époque.



PUBLICATIONS.

M. LAMENNAIS réfuté par lui-même, ou Examen critique du livre intitulé : *Du Passé et de l'Avenir du Peuple*, brochure, par DÉZAMY. — Se vend à Lyon, chez Nourtier, libraire, rue de la Préfecture, et chez Bourdon, libraire, rue Lafond, 5.

DE L'ÉTAT DES OUVRIERS et de son amélioration par l'organisation du travail, brochure in-18, par Adolphe BOYER, ouvrier typographe. — Se vend chez l'auteur, à Paris, rue de la Harpe, 32 ; à Lyon, chez Chambet, libraire, quai des Célestins ; chez Nourtier et chez Bourdon.

LE COMMUNAUTAIRE, journal démontrant la science sociale. 2 fr. 40 c. par an. Bureaux : place St-Opportune, 2, à Paris. — Se vend chez Nourtier et chez Bourdon. Ce dernier se charge des abonnements pour Lyon.

L'HUMANITAIRE, journal de la science sociale. 2 fr. 40 c. par an. Bureaux : rue de la Verrerie, 52, à Paris. — A Lyon, chez Nourtier et chez Bourdon.

LA RUCHE POPULAIRE, publication mensuelle ; brochure de 32 pages in-8, fondée et rédigée par des ouvriers. Bureau : passage Saucède, 28, à Paris. — Pour Lyon, même bureau que les précédents.

SEPT DISCOURS sur la situation actuelle de la société et de l'esprit humain, par Pierre LEROUX ; 1 vol. grand in-18 ; Paris. — A Lyon, chez les mêmes. Prix : 1 fr. 25 c.

Le Gérant, BLACHE.

LA CROIX-ROUSSE. — TH. LÉPAGNEZ, IMPRIMEUR, GRANDE-RUE, 12.

Le Travail paraît, à Lyon, une fois par mois, du 10 au 15. Fondé par des Travailleurs, il est exclusivement dirigé par eux et rédigé en vue de leur amélioration sociale. Les avis et les réclamations doivent être adressés franc de port au Bureau central du journal, GRANDE-RUE MÉRCIÈRE, n° 13. On s'abonne chez BLACHE, gérant, rue Noire, 7, au 3^e ; chez BUSQUE, rue Mulet, 1, au 2^e ; chez BOURDON, libraire, rue Lafont, 5 ; chez SAMBET, rue Tholozan, 16 ; pour la *Croix-Rousse*, chez COIGNET, rue Célu, 2, au 3^e ; pour *Paris*, chez STÉVENOT, rue St-Denis, 178 ; chez FRANCE, rue de Seine-St-Germain, 16. — Prix d'abonnement pour Lyon : un an, 3 fr. ; six mois, 1 fr. 50 c. ; trois mois, 75 c. — Pour les départements : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr.